



RAPPORT DE GESTION 2023

Table des matières

APEJ - ASSOCIATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE TERRE SAINTE	3
Comité de Direction (au 31.12.2023)	3
Conseil Intercommunal (au 31.12.2023)	3
Commission de gestion - COGEST (au 31.12.2023)	4
Commission des finances – COFIN (au 31.12.2023)	4
Commission des nouvelles constructions - CONC (au 31.12.2023)	5
Commissions ad hoc en 2023	5
AUTORITÉS ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE APEJ	6
Comité de direction.....	6
Administration	7
AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	8
Ludothèque	8
Bibliothèque	8
ENSEIGNEMENT PUBLIC	9
Conseil d'Établissement (CESCOT)	9
Surveillance du périmètre de la pause de midi.....	9
Poste de conseillère école-famille	9
Enseignement primaire (texte rédigé par Madame C. Trolliet, Directrice)	9
Enseignement secondaire (texte rédigé par Monsieur P.-E. Gschwind, Directeur)	11
Principaux partenaires externes en lien avec l'enseignement public	13
ACCUEIL DE JOUR	14
Accueil collectif parascolaire primaire (UAPE & APEMS).....	14
Accueil collectif préscolaire (crèches)	15
Accueil en Milieu Familial (AMF).....	15
Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (CJLT) & travail social de proximité	16
Centre d'Animations de Vacances (CAV)	16
Principaux partenaires externes en lien avec l'accueil de jour	16
OBJECTIFS 2023 ET À VENIR	18

APEJ - Association pour l'enfance et la Jeunesse de Terre Sainte

L'année 2023 est la deuxième année de l'APEJ et pourtant cela semble déjà faire plus longtemps. L'Association a trouvé ses marques et profite d'une vision globale sur les services offerts aux enfants et aux familles de Terre Sainte.

Pour rappel, l'APEJ exerce les compétences et assume les tâches dévolues aux Communes en lien avec:

- L'enseignement obligatoire, primaire et secondaire, conformément à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son Règlement d'application (RLEO) ;
- La gestion du réseau d'accueil de jour des enfants de Terre Sainte, en conformité avec la Loi sur l'Accueil de jour des enfants (LAJE) ;
- La gestion de structures d'intérêt public dans d'autres domaines, notamment les loisirs, les sports ou la culture.

Comité de Direction (au 31.12.2023)

Présidente	Stéphanie Emery	Mies
Vice-présidente	Lucie Kunz-Harris	Founex
Membres	Marc Meyer	Bogis-Bossey
	John Tendon	Chavannes-de-Bogis
	Keri Anderson Sparks	Chavannes-des-Bois
	Judy Rachoulis-Hedinger	Coppet
	Marie-Noëlle Gay	Crans
	Michael Schlegel (depuis fév.2023)	Tannay
	Nathalie Helmers	Commugny

Conseil Intercommunal (au 31.12.2023)

Président	Laurent Thévenaz	Bogis-Bossey
Vice-Président/e	Thomas Morisod	Founex
Secrétaire	Ariane Katzarkoff	
Scrutatrices	Marie-Danielle Guex	Tannay
	Stéphanie Baudet	Chavannes-de-Bogis
Scrutatrices suppléantes	Carine Gillet	Commugny
	Hédia Rodrigues	Coppet

Les Statuts prévoient qu'il ne peut y avoir qu'un seul représentant par Commune au sein du Bureau.

Séances 2023 du Conseil Intercommunal & Préavis :

➤ **21.02.2023 :**

Préavis 01/2023 relatif au Règlement et conditions d'admission de l'APEJ pour les UAPE, accepté

➤ **09.05.2023 :**

Préavis 02/2023 relatif aux comptes APEJ 2022, accepté

Préavis 03/2023 relatif à la prise en charge des frais liés à la transformation du rez-de-Chaussée du Collège des Rojalets, accepté

Préavis 04/2023 relatif à la reprise du personnel et des activités d'une crèche privée, ainsi qu'à des dépenses extrabudgétaires pour 2023, accepté

➤ **21.11.2023 :**

Préavis 05/2023 relatif au budget APEJ 2024, accepté

Préavis 06/2023 relatif à la prise en charge des frais liés à l'extension de l'école et de l'UAPE de Mies, accepté

Commission de gestion - COGEST (au 31.12.2023)

Membres	Stéphanie Baudet	Chavannes-de-Bogis
	Guillermo de la Fuente	Commugny
	Ludovic Brûlé	Chavannes-de-Bogis
	Françoise Wildi Sugrañes	Coppet
	Marion Wahlen	Bogis-Bossey
Suppléants	Lizzet Marzari	Commugny
	Conchi Stevens	Mies

Cette commission a fait rapport sur le Préavis 02/2023.

Commission des finances – COFIN (au 31.12.2023)

Membres	Ludovic Brûlé	Chavannes-de-Bogis
	Julia Tadion	Tannay
	Françoise Wildi Sugrañes	Coppet
	Salvatore Mascali	Mies
	Philippe Schirato	Founex
Suppléants	Guillermo de la Fuente	Commugny
	Stéphanie Baudet	Chavannes-de-Bogis

Cette commission a été fortement sollicitée en 2023, pour faire rapport sur les Préavis 03/2023, 04/2023, 5/2023 et 6/2023.

Commission des nouvelles constructions - CONC (au 31.12.2023)

Membres	Isabelle Jacober Harel	Founex
	Quentin Juillerat	Mies
	Philippe Ziegler	Coppet
	Carole Zraggen	Bogis-Bossey
	Valérie Pauli Calatroni	Coppet
Suppléants	Aude Barraud	Chavannes-de-Bogis
	Isabelle Nussbaum	Crans

Cette commission a fait rapport sur les Préavis 03/2023 et 6/2023.

Commissions ad hoc en 2023

Une commission ad hoc de 5 personnes a été créée pour le Préavis 01/2023, relatif à la modification du règlement des UAPE.

Une autre commission ad hoc de 5 personnes a été créée pour le Préavis 04/2023, relatif à la reprise de la crèche Easy Kids.

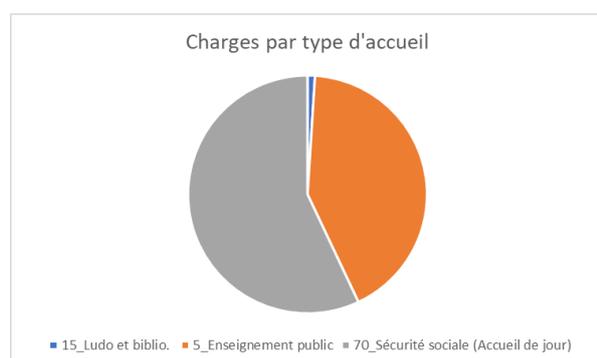
L'essentiel des comptes APEJ 2023

Comptes 2023	29'121'865.98 CHF	
Imputations internes (frais administratifs répartis plusieurs fois entre les structures)	2'375'945.79 CHF	
Coûts réels APEJ - Comptes hors imputations internes	26'745'920.19 CHF	100%
A charge des communes	15'863'120.66 CHF	59 %
- Montant remboursé aux communes	- 9'739.65 CHF	
A charge du Canton	3'469'666.40 CHF	13 %
A charge des parents	7'205'797.68 CHF	27 %
Divers	207'335.46 CHF	1 %

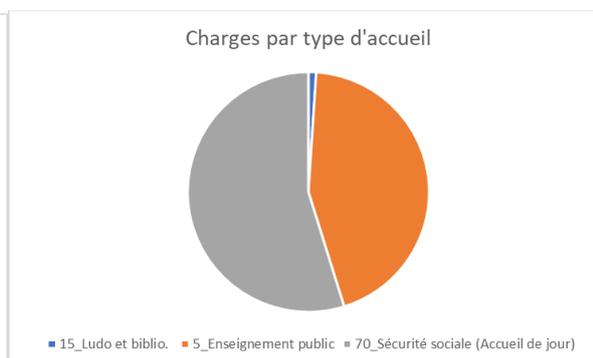
Comparé à 2022, la répartition des coûts entre les communes, le canton et les parents reste stable (respectivement 60%, 12%, 27% et 1% en 2022).

Charges par type d'accueil

2023



2022



En 2023 comparé à 2022, la part relative à l'accueil de jour dans les comptes, en gris dans le graphique, augmente légèrement (+ 2%).

Autorités et Administration générale APEJ

L'APEJ dispose de services généraux dont la mission est d'assurer la bonne marche des structures ainsi que la cohérence et la continuité des pratiques et de l'accueil offert.

Comité de direction

Le Comité de Direction fonctionne bien et appréhende dans sa globalité les thématiques en lien avec l'enfance et la jeunesse, dans une vision intercommunale.

Pour traiter les nombreux sujets et projets en cours, il fonctionne en nommant des « Commissions » internes, ad hoc, composées de 2 à 4 membres du CODIR. Les commissions font office de « groupe de travail » et profitent de l'appui de la direction opérationnelle pour assurer le suivi des échanges. Ces groupes de travail rapportent au Comité de Direction, en vue de prises de décisions.

Des PV décisionnels des séances de Comité de direction sont envoyés aux Municipalités des communes membres.

Relevons également que la collaboration avec le Bureau du Conseil Intercommunal est excellente.

Administration

L'administration de l'APEJ assure des tâches pour l'ensemble des structures. Elle est garante de la circulation de l'information et de l'égalité de traitement des usagers de l'Association : enfants, familles et collaborateurs.

Une partie importante du travail concerne le traitement des listes d'attente dans les structures d'accueil de jour et les inscriptions. Afin de fluidifier ces processus, en 2023, des modifications ont été apportées aux plages d'accueil de l'après-midi en UAPE (préavis 01/2023). Des fonctionnalités complémentaires ont également été ajoutées au logiciel métier CSE-Kibe.

En 2023 également, l'administration a été particulièrement occupée par la reprise des activités et des collaborateurs de la crèche Easy Kids :

- Travaux préliminaires : conventions de reprises, préavis, etc.
- Reprise des dossiers des collaborateurs
- Contrats congés-modifications
- Gestion des fournisseurs et prestataires
- Reprise du remplissage de la structure
- Nouveaux contrats de fréquentation pour les enfants/familles

Parmi les fonctions transversales de l'APEJ il y a le poste de Responsable Pédagogie et Qualité, pour soutenir les équipes et les responsables de structures dans la compréhension des dynamiques d'équipes et d'enfants, réfléchir aux pratiques, aux organisations et environnements proposés. Une de ses missions spécifiques est également la Coordination à l'inclusion, afin de soutenir l'accueil des enfants avec des besoins particuliers. Pour cette fonction de Coordination à l'inclusion, l'APEJ bénéficie d'un subventionnement pérenne de la FAJE, d'un montant de CHF 50'000.- pour 2023 (le montant est fonction du nombre de places d'accueil offertes au sein du réseau).

Enfin, tout au long de l'année, le service des Ressources Humaines a joué un rôle central, en plus des nombreux recrutements, en offrant aux responsables et collaborateurs une écoute attentive, répondant aux diverses questions, en lien avec leurs conditions d'emploi, la CCT ou encore les dynamiques d'équipes et la collaboration interpersonnelle. Avec plus de 200 collaborateurs, les situations ne manquent pas et il a été aidant de pouvoir s'appuyer sur les services de partenaires externes spécialistes, tels que le Centre Patronal ou encore la Personne de confiance.

Quelques indicateurs RH au 31.12.2023 :

- 211 collaborateurs, 134 EPT ; c'est 38 collaborateurs et 30 EPT de plus qu'à fin 2022
- 84 % de femmes – 16 % d'hommes
- Moyenne d'âge : 39 ans
- Ancienneté moyenne : 4,7 ans
- 54 engagements (hors Easy Kids) et 31 sorties

Autres chiffres clés :

- Près de 2'000 élèves enclassés dans les 7 écoles villageoises et les 2 collèges intercommunaux de Terre Sainte (1P – 11S)
- Plus de 1'200 enfants de 0 à 12 ans qui fréquentent les structures d'accueil de jour
- Des activités qui se déploient sur près de 20 sites en Terre Sainte

Affaires culturelles et de loisirs

Ludothèque

Située au rez-de-chaussée du Collège des Rojalets, la ludothèque accueille aussi bien les élèves que le public. Sa fréquentation est très satisfaisante, avec un nombre de locations de jeux en augmentation (2'797 en 2023 contre 2'687 en 2022).

Projets réalisés et en cours :

- Soirée « jeux de société ». Compte tenu du succès rencontré, le projet sera reconduit en 2024
- Sortie à la ludothèque organisée par le Centre des jeunes et de loisirs La Baraka
- Achats de consoles de jeux pour compléter et diversifier le matériel en prêt
- Catalogue en ligne (permettant de voir l'offre de jeux à disposition à la ludothèque et la réserver) en cours de documentation

Bibliothèque

La bibliothèque scolaire et intercommunale de Coppet – Terre Sainte met à la disposition de ses usagers plus de 25'000 ouvrages en libre-service. Son fonds est constitué de documentaires, romans, bandes dessinées, mangas et d'une trentaine de titres de périodiques pour les adultes.

Le prêt annuel pour l'année 2023 s'est élevé à 45'080 (sans les réservations) unités, tout public confondu. Pour la partie publique, il s'élève à 24'546 prêts (sans les réservations).

Les projets suivants ont été reconduits :

- Collaboration avec les structures d'accueil de jour : préparation de sélection de livres et accueil de groupes d'enfants ;
- Navibouq' La Côte, service de prêts mutualisés entre Coppet, Gland, Nyon et Rolle. 10'968 livres ont ainsi été échangés/demandés et prêtés durant cette seconde année du projet et 13'470 ont été retournés dans ce même laps de temps (en effet les lecteurs peuvent rendre où ils veulent leurs ouvrages et donc pas forcément à la bibliothèque où la demande a été faite). La statistique de ces navettes montre une répartition des échanges de livres incroyablement équitable entre les 4 sites !
- Boîte de retours extérieure, permettant aux usagers de déposer leurs ouvrages à rendre hors des heures d'ouverture.
- Participation au BiblioWeekend 2023, événement au niveau national qui permet une mise en avant des bibliothèques. Le thème de cette année a été « Faites vos bagages, partez en voyage ! » La bibliothèque a proposé un rallye à ses usagers qui les emmenaient dans un voyage parmi plusieurs pays avec des activités de pêche, gustatives, de quizz et de dextérité.
- A Noël, la bibliothèque a proposé une randonnée dans une forêt où il ne faut pas aller... au vu de ses habitants féroces. Le public fort nombreux a bien ri et a participé activement à anéantir les méchants de l'histoire magnifiquement contée et mise en musique par la Compagnie de La pie qui chante.

Enseignement public

Conseil d'Établissement (CESCOT)

Le bureau du Cescot est constitué de Marc Meyer (Président), de Keri Anderson Sparks (Vice-Présidente) et de Françoise Wildi Sugrañes (Secrétaire).

Le CESCOT s'est réuni à trois reprises en 2023. Des discussions autour des thèmes suivants ont eu lieu :

1. L'intimité, le genre et l'identité
2. Les réseaux sociaux, l'utilisation des écrans et le cyber-harcèlement
3. Le règlement interne des écoles (l'habillement et l'usage du téléphone portable)
4. La nouvelle page du site internet du Cescot

Des délégués du Conseil des élèves de 7-8P y ont fait d'excellentes présentations, liées aux thèmes des arts et de l'expression, du parrainage des 7-8P, de l'alimentation saine et du développement durable.

Dix enfants de Terre Sainte, délégués de 7P, ont participé à la Conférence romande des enfants de Terre des Hommes sur les droits de l'enfant. Ils ont présenté leurs expériences de manière remarquable aux membres du Cescot.

Surveillance du périmètre de la pause de midi

Une équipe d'encadrants est présente, dans une visée éducative et de prévention, sur le périmètre de la pause de midi défini en collaboration avec les Établissements scolaires, à Necker et aux Rojalets.

Les situations spécifiques sont traitées en collaboration avec les répondants des établissements scolaires, ainsi qu'avec les équipes Compass des restaurants scolaires s'il y a lieu.

Poste de conseillère école-famille

La conseillère école-famille (CEF) engagée par l'APEJ pour les Établissements primaire et secondaire de Terre Sainte, est entrée en fonction à la rentrée d'août 2023 à un taux d'activité de 60%. Il s'agit d'une prestation intercommunale financée par l'Association et gratuite pour les familles.

La mission de la CEF est de favoriser l'intégration sur les plans : psycho-social, culturel, financier, juridique et personnel des familles, pour permettre aux enfants un accès à une scolarité harmonieuse. Le champ d'action de la CEF est l'environnement familial et social de l'enfant.

La CEF offre des prestations adaptées :

- Aux enfants, en leur offrant un espace d'écoute ; des pistes de solutions sont recherchées ensemble.
- Aux familles, en leur offrant un espace d'écoute, confidentiel, en les accompagnant face aux difficultés qu'elles rencontrent et en les orientant vers des structures adaptées à leurs besoins ou difficultés diverses.
- Aux professionnel·le·s des établissements scolaires, en offrant un regard socio-éducatif dans l'identification des problématiques sociales lors de situations complexes.

Enseignement primaire (texte rédigé par Madame C. Trolliet, Directrice)

La rentrée d'août 2023 a permis d'accueillir plus de 1400 élèves dans 72 classes de la 1P à la 8P réparties dans les 8 collèges de notre Établissement.

Infrastructures et locaux

Les déplacements des élèves, inhérents à la configuration intercommunale, génèrent des soucis chez les parents des élèves concernés. Nous constatons, comme chaque année, que ces déplacements se passent bien et que nous bénéficions d'un service de bus de qualité.

3 classes du collège Necker ont été équipées de mobilier flexible dans le cadre d'un projet pédagogique, présenté aux Autorités scolaires l'année passée.

Suite à la mise à jour du rapport Microgis, pour répondre aux besoins futurs et tendre le plus possible à l'enclassement en Pôles, un projet d'agrandissement du collège de Mies est en cours.

La future construction d'une salle de gymnastique, sur le site de Coppet, a été validée par les Autorités.

Enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS)

Le sport à l'école est particulièrement important pour la santé et l'équilibre des élèves. Nous nous réjouissons d'avoir eu l'occasion de permettre à toutes les classes de 6P et 7P de l'Établissement de s'adonner à la pratique du ski, cet hiver lors d'un camp de ski. De nombreuses sorties à ski de fond et à la patinoire ont également été organisées.

Dans l'attente de la construction d'une nouvelle salle de sports à Coppet quelques classes de ce village se rendent à la salle de gymnastique de Chavannes-des-Bois. La location de périodes dans cette commune nous permet de dispenser les 3 heures hebdomadaires de gymnastique réglementaires. Des transports sont organisés pour déplacer les classes.

Activités culturelles, sportives

En 2023, les activités culturelles et sportives se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les visites en lien avec les programmes scolaires sont valorisées et encouragées.

Quelques lieux appréciés, dans le cadre des visites des classes en lien avec le plan d'étude : la bibliothèque intercommunale, le musée de la Cathédrale de Lausanne, le musée et les animations du musée de Prangins, les concerts scolaires de l'OSR, le MUDAC, le musée du Léman, la maison de la rivière, le musée Paul Klee, le palais de Rumine, le musée romain, le zoo de la Garenne, le sentier des Toblerones ...

Plusieurs spectacles (théâtre, marionnettes, chants et autres) ont été organisés pour tous les degrés avec la collaboration efficace de la commission spectacle de l'Établissement.

Une collaboration avec le Festival du film vert nous a permis de diffuser le film « Le chêne » en présence de Laurent Charbonnier, réalisateur du film.

406 élèves du Cycle 2 ont eu l'occasion d'écouter des Œuvres de Piotr Ilyitch Tchaïkovski, joué par l'OSR (Orchestre de la Suisse Romande) dans la salle de concert du Rosey à Rolle.

Plusieurs classes ont pu participer à la plantation d'arbres, de haies ou de prairies spécifiques à notre région, dans le cadre du réseau agroécologique, un projet porté par des agriculteurs pour réaliser de manière coordonnée des mesures de maintien et de développement de la biodiversité

Le projet Archipel offre également des sorties « Outdoor » permettant de proposer aux élèves de nos villages une diversité d'expériences pédagogiques sur des lieux naturels différents (forêts, terrains agricoles et d'élevage, vignes, bord de lac et de rivières) de notre région pour construire un regard complet sur l'environnement des élèves.

Nous avons bénéficié du bus de Radiobus sur le site du Chaucey, une semaine. De nombreuses classes ont participé aux émissions diffusées.

Une exposition d'envergure a pris place dans les locaux administratifs au mois de juin. Les élèves de 5 classes de 1P-2P et 3P ont travaillé autour de 4 peintres. Dessiner "À la manière de" Mondrian, Kandinsky, Miró et Matisse a permis aux élèves de réaliser un certain nombre d'œuvres et de les présenter aux parents et aux usagers des locaux administratifs. L'exposition a également été visitée par des classes de l'Établissement.

En raison des travaux rendant le site des Rojalets inaccessible, la fête des enfants a pris ses quartiers sur le site de Necker. Les infrastructures ont permis de mettre en place une fête agréable pour chaque degré et la fête s'est bien déroulée.

Éducation numérique

Le corps enseignant de 1P à 6P est en formation pour l'Éducation numérique. La mise à niveau du corps enseignant 7P et 8P va suivre.

Les ANF (Affichage numérique frontal) déployés dans les classes donnent satisfaction, et la maîtrise de ces nouveaux outils s'améliore rapidement au bénéfice des élèves.

Climat d'établissement

Un soin tout particulier est déployé par les professionnels pour s'assurer de la qualité du climat scolaire. Un questionnaire a été complété par les parents, les élèves et les enseignants. Les réponses, dépouillées par l'équipe PSPS (promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire) ont permis de donner les lignes directrices des prochaines actions et/ou améliorations à mettre en place.

Une Conseillère École Famille (CEF) a été engagée par l'APEJ. Professionnelle du travail social en milieu scolaire. L'objectif principal de cette fonction est de favoriser la collaboration entre les familles, l'école et les intervenants en lien direct avec l'enfant.

Administration

Le secrétariat s'est réorganisé, en raison de l'engagement d'une nouvelle secrétaire pour faire suite au départ à la retraite, en fin de premier trimestre, de notre secrétaire comptable, employée depuis plus de 30 dans l'Établissement.

Enseignement secondaire (texte rédigé par Monsieur P.-E. Gschwind, Directeur)

Pour la rentrée scolaire d'août 2023, nous avons ouvert 32 classes, y compris la classe d'accueil, avec 593 élèves réparti·e·s entre les degrés 9 à 11. Le nombre de classes peut varier d'année en année d'une à deux classes, en fonction de la grandeur de la volée de 9^e et des résultats de l'orientation en deux voies (VG et VP). Les arrivées de familles dans notre région, y compris allophones, les déménagements ainsi que les mouvements des élèves scolarisé·e·s dans des écoles privées se font à la faveur d'une certaine hausse de nos effectifs.

Des chantiers aux Rojalets

Outre le projet de piscine-patinoire qui avance à son rythme, le site des Rojalets sera pourvu d'un nouveau plateau sportif extérieur qui devrait voir le jour en été 2024. Le collège va aussi connaître une dernière étape de transformations pour répondre aux besoins pédagogiques. Les espaces libres du rez-de-chaussée vont être aménagés en salle d'éducation numérique (science informatique), en salle d'activités créatrices manuelles (couture) dont le déplacement permettra d'agrandir la salle de travaux manuels du 2^e étage avec un atelier métal, ainsi qu'en salles de dégagement pour les cours à options et à niveaux. Par ailleurs, des locaux d'accueil pour des nouveaux services, éducateur en milieu scolaire et conseillère école-famille, doivent aussi voir le jour. Un préau couvert devra être construit dans le périmètre extérieur (cour de récréation). L'école participe activement à la réflexion sur ces projets permettant au Collège de Terre-Sainte de répondre une nouvelle fois aux défis à venir.

Les arts à l'école

Nous savons que les arts permettent aux adolescent·e·s d'exprimer leur sensibilité et leurs idées. Après l'ouverture d'un atelier-BD à la rentrée 2022 avec une exposition à la clé, c'est au tour d'un atelier vocal de voir le jour en octobre 2023 dans le cadre d'un projet innovant et exigeant pour les élèves : chanter Michel Berger avec Voxset dans leur spectacle programmé en avril prochain par l'Association du Théâtre de Terre-Sainte (ATTS). Comme pour l'atelier-BD et l'atelier-théâtre, l'idée est d'inviter chaque année ou tous les deux ans un·e artiste qui collabore avec les professeur·e·s d'arts qui ont la responsabilité des ateliers. En 2023-24, nous aurons eu la chanteuse et ancienne élève des Rojalets Shana Pearson, le metteur en scène et comédien Didier Carrier et le dessinateur Fabien Branas. Cette formule est très motivante pour les élèves et permet de faire le lien avec des pratiques et des métiers artistiques. Grâce à l'ATTS, les élèves du secondaire ont eu le privilège de voir trois spectacles de qualité en 2023 : *Saint-*

Exupéry – Le mystère de l’aviateur (mars), Lionel Dellberg – *Rien que la vérité* (septembre) et *Adieu Monsieur Haffmann* (novembre).

Une classe d’accueil pérennisée

Notre classe d’accueil, ouverte en août 2021, se pérennise en cette seconde année scolaire d’existence avec un nombre d’élèves variant entre 9 et 12 dont environ deux tiers proviennent d’Ukraine. Cette diversification des nationalités, donc des cultures et des langues maternelles, est une richesse pour notre école, cette classe et son équipe pédagogique qui est toujours aussi motivée. En cours d’année et en fonction de son aisance en français, un·e élève peut passer à temps complet ou à temps partiel dans une classe ordinaire de VG ou VP. Pour l’avenir, le nombre d’élèves allophones devrait permettre de maintenir cette classe aux Rojalets, le surplus d’élèves de 10^e ou 11^e pouvant être au besoin pris en charge à Nyon. À leur arrivée dans nos communes, les familles préfèrent bien sûr que leur enfant vienne directement dans notre établissement.

Le Conseil des élèves

Chaque année, les classes élisent leur délégué·e de classe et son ou sa suppléant·e. Certain·e·s élèves poursuivent ce mandat de la 9^e à la 10^e, voire font 3 ans d’affilée, mais la plupart changent. Le ou la Président·e est élu·e chaque année. Ce renouvellement constant est positif du point de vue citoyen car plus d’élèves ont l’opportunité de représenter leur classe et de s’impliquer dans le Conseil. Mais cela empêche bien souvent le suivi des idées et des projets, ainsi que leur concrétisation. Le Doyen en charge du Conseil des élèves fait le lien d’une année scolaire à l’autre. Différentes personnes sont invitées, en fonction des sujets à aborder : restaurant scolaire, activités de midi, prévention, habillement, bal, sports, etc.

Les camps, voyages, courses d’école et sorties pédagogiques

En 2023, toutes ces activités que les élèves apprécient beaucoup ont pu avoir lieu dans les trois degrés. La pandémie Covid-19 a néanmoins changé certaines habitudes et les élèves ne prennent plus l’avion depuis un certain nombre d’années, pour des raisons de protection de l’environnement, pour partir en voyage d’études en 11^e. Les destinations de ces derniers privilégient une plus grande proximité, y compris en Suisse et, depuis la rentrée 2023, les classes partent dorénavant en septembre et plus en avril. Compte tenu du fait que les maîtres de classe louent parfois un bus pour les déplacements, le regroupement de plusieurs classes est devenu une pratique courante. Les camps de ski (Verbier, Champéry, Fiesch et St-Luc) sont organisés en février pour les classes de 9^e et les camps polysports (Tenero, Fiesch et Champéry) pour les classes de 10^e en mai. Pour les courses d’école, la possibilité de partir deux jours et de passer une nuit à l’extérieur est à nouveau possible durant la dernière semaine d’école en juin. Quant aux sorties thématiques et pédagogiques pour visiter une exposition ou autre, nous les encourageons notamment dans le cadre des options en VG et en VP.

Les bonnes collaborations avec l’APEJ et ARSCO SA, soit les communes de Terre Sainte qui sont nos partenaires privilégiés, permettent de maintenir un climat serein dans notre établissement, en cherchant à développer une école de qualité répondant aux visions et aux valeurs de notre école publique : www.escoppet.ch (site officiel de l’établissement).

Principaux partenaires externes en lien avec l'enseignement public

Arsco SA

Arsco SA assure l'entretien courant des Collèges Intercommunaux de Necker et des Rojalets. Outre ces interventions, des projets plus conséquents ont été réalisés en 2023 sur mandat de l'APEJ :

- Equipements de classes flexibles au collège Necker
- Installation d'Affichages Numériques Frontaux dans les classes primaires des villages

Pour rappel, les statuts de l'APEJ prévoient à l'article 14 que les projets de nouvelles constructions dont les coûts annuels d'exploitation sont supérieurs à CHF 50'000.- doivent être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal. Une Commission Nouvelles Constructions (CONC) a été nommée en début de législature pour faire rapport sur les projets de ce type, en plus de la Commission des Finances.

L'APEJ a soumis en mai à l'approbation par le Conseil intercommunal le préavis n° 03/2023 relatif à la transformation du rez de chaussée des Rojalets. Le préavis ayant été accepté, l'APEJ a mandaté Arsco SA pour la réalisation de ces travaux qui doivent permettre de créer des espaces classes complémentaires, dont une salle destinée aux sciences informatiques.

Au 31.12.2023, les autres projets en cours sont les suivants :

- Construction de la Piscine – Patinoire
- Construction de la salle de gymnastique double (VD4) à Necker
- Réalisation du plateau sportif extérieur aux Rojalets

Compass – restaurants scolaires

Pour les élèves de la 7P à la 11S, à Necker et aux Rojalets, l'APEJ dispose de restaurants scolaires. Le prestataire des repas est le Groupe Compass. La gestion financière et administrative de ces restaurants scolaires est faite via MonPortail – MaCantine.

L'APEJ subventionne les repas pris par les élèves au sein des restaurants scolaires à raison de CHF 3.- par repas.

Prestataires de transports scolaires

L'APEJ mandate l'entreprise Car Postal pour assurer les transports suivants :

- Elèves de 1P à 6P déplacés de village en fonction de la planification scolaire, ainsi que les élèves de 1P à 6P transportés en interne dans certains villages ;
- Jusqu'à juillet 2023, élèves myarolans de 7P à 11S se rendant à Coppet ; depuis août 2023, uniquement les élèves de 7P – 8P.
- Enfants de 1P à 6P de l'école de Tannay inscrits à l'UAPE de Mies le mercredi midi.
- Classes de 1P à 6P de Tannay à Mies pour les activités sportives ou la couture ;
- Classes du primaire et du secondaire qui font les cours de Gym à Chavannes-des-Bois.

L'APEJ finance par ailleurs les abonnements TPN pour l'ensemble des élèves de 7P à 11S. Cet abonnement Mobilis dit « tout établissement » leur donne droit de se déplacer dans l'ensemble de la Terre Sainte en transports en commun, y compris en train.

Accueil de jour

Accueil collectif parascolaire primaire (UAPE & APEMS)

Une nouvelle fois, l'APEJ a augmenté les capacités d'accueil en créant 36 nouvelles places UAPE à la rentrée d'août 2023 :

- 12 places de plus à l'UAPE de Founex (structure dont la capacité d'accueil est passée à 108 places) ;
- 12 places de plus à l'UAPE de Mies (structure dont la capacité d'accueil est passée à 84 places) ;
- 12 places de plus à l'UAPE de Crans (structure dont la capacité d'accueil est passée à 84 places).

A Crans et Founex, des locaux scolaires non-utilisés ont pu être mis à disposition de l'UAPE. La collaboration avec la Direction de l'Etablissement primaire de même qu'avec les Communes concernées a été parfaite, nous profitons de les remercier chaleureusement.

Pour ces places, la FAJE a octroyé à l'APEJ une subvention de CHF 155'520.- au titre d'aide au démarrage.

Compte tenu de l'adhésion à la Convention Collective de Travail (CCCT Enfance), l'APEJ a bénéficié d'un subventionnement de la FAJE de CHF 40'000.-, correspondant à CHF 5'000.- par structure. Ce même montant sera encore perçu en 2024 et 2025.

Autres informations spécifiques aux structures d'accueil collectives parascolaire primaires :

- L'APEMS propose 18 places. Elle est ouverte dès la sortie de l'école de l'après-midi jusqu'à 18h30, les lundis- mardis – jeudis et vendredis, 38 semaines par année ;
- Au 31.12.2023, ce sont 597 places UAPE proposées le midi, 537 en fin de journée ; ce sont 72 collaborateurs engagés, pour 47,48 EPT. Par rapport à 2022 ce sont 36 places de plus à midi, 24 de plus jusqu'à 17h et 159 de plus entre 17h et 18h30. Côté collaborateurs, ce sont 13 personnes en plus et 8 EPT supplémentaires ;
- Entrée en vigueur, dès août, du nouveau règlement des UAPE, avec la modification des plages d'accueil de fin de journée, par suite de l'acceptation du préavis 01/2023. Les objectifs de ces modifications ont été atteints : davantage de places offertes en fin de journée, gestion des inscriptions simplifiées, souplesse aux parents et cohérence de pratique avec les structures préscolaires.
- La plus petite structure UAPE accueille 48 enfants par jour, la plus grande 108. L'accueil est proposé de 7h30 à 18h30, avant et après l'école, 38 semaines par année. Une organisation en sous-groupe, en fonction des degrés, est en place dans la large majorité des lieux. Cette manière d'organiser les groupes en sous-groupes est recommandée par l'OAJE compte tenu des dimensions des structures (plus c'est grand, plus c'est organisé pour que l'enfant trouve ses repères, les adultes également d'ailleurs).
- Depuis août 2023, l'UAPE de Crans est également ouverte le mercredi. Ce sont donc dorénavant 6 des 7 structures qui sont ouvertes 5 jours par semaine. Seule l'UAPE de Tannay reste fermée le mercredi, les quelques enfants inscrits sont donc accueillis à Mies ;
- KIBE MOBILE, déclinaison mobile de l'application métier de gestion des structures d'accueil, CSE KIBE, a été déployé en 2023 dans 3 structures de plus (les dernières suivront au premier trimestre 2024). Les équipes se sont très rapidement approprié cet outil, tant son utilisation est intuitive, répond aux besoins du terrain et fait gagner un temps administratif précieux aux responsables de structures.
- Tannay, grâce à un Don de CHF 10'000.- de la Loterie Romande (712.4691), le toit de la nouvelle UAPE a pu être aménagé avec un jardin potager (712.3189). Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'école et avec l'appui de la Commune.

Accueil collectif préscolaire (crèches)

Le gros projet de 2023 aura été la reprise des activités et des collaborateurs d'une crèche privée au sein du réseau. À la suite de l'acceptation du préavis y relatif, la crèche Easy Kids, située à Founex, est depuis le mois d'août gérée par l'APEJ.

Au 31.12.2023, ce sont 188 places d'accueil proposées, du lundi au vendredi de 7h à 18h30, 48 semaines par an.

La Poussinière	Crans	22 places
Les Petits Lutins	Chavannes-des-Bois	44 places
Les Coppalines	Coppet	78 places
Easy Kids	Founex	44 places (sur deux sites)

Comme espéré, la reprise de la crèche Easy Kids a permis de faire diminuer la liste d'attente dès août 2023. Toutefois la pression pour les places préscolaires reste très forte.

Au niveau des ressources humaines, il s'agit dorénavant de 78 collaborateurs engagés, pour 65.4 EPT (contre 144 places, 61 collaborateurs, 49.5 EPT à fin 2022). Notons que l'ensemble des crèches a vu sa responsable changer au cours de l'année.

En plus des subventionnements cantonaux ordinaires, l'APEJ a bénéficié en 2023 de deux subventions spécifiques :

- Une aide au démarrage de la FAJE pour les 12 nouvelles places créées aux Coppalines en 2022 (CHF 33'000.-) ;
- Un subventionnement de la FAJE de CHF 20'000.- pour l'adhésion à la CCT Enfance (montant de CHF 5'000.- par structure, pendant 3 ans).

Enfin, le décompte des travaux des Coppalines a pu être finalisé, de même que la mise à jour du bail et le décompte des loyers depuis 2021, date de début des travaux.

Accueil en Milieu Familial (AMF)

La difficulté de recruter de nouvelles accueillantes reste marquée. Nous relevons toutefois avoir pu engager deux personnes en 2023, ce qui ne suffit pourtant pas à compenser les départs (3 en 2023).

Au 31.12.2023, l'accueil familial concerne 13 accueillantes et 67 places, respectivement 73 enfants (pré et parascolaires confondus). A fin 2022 elles étaient encore 16, offrant un peu plus de 70 places.

Pourtant, en termes de nombres d'heures facturées, les chiffres 2023 sont en ligne avec ceux de 2022, même légèrement supérieurs.

La promotion et la professionnalisation de ce type d'accueil se poursuit. Sur demande de l'Office pour l'accueil de jour des enfants (OAJE), par suite de la révision des Directives cantonales de l'Accueil familial de jour, le projet pédagogique spécifique à ce type d'accueil a été rédigé. De plus, l'APEJ participe au groupe de travail « campagne de communication, revalorisation de l'accueil familial », créée par la FAJE.

D'autres projets se poursuivent ou voient le jour :

- Plantations et potager au jardin communal de Crans
- Préparées en collaboration avec la bibliothèque, des malles aux livres circulent entre AMF
- En collaboration avec la ludothèque, une malle aux jeux a vu le jour et circule entre AMF
- La participation à la journée du lait Swissmilk
- Matinée rencontres entre AMF, accompagnées des enfants qu'elles accueillent, dans les locaux d'une UAPE

Nous avons plaisir à relever que des ponts se créent entre l'accueil familial et l'accueil collectif :

- Lors de l'engagement d'une nouvelle accueillante, une journée découverte en structure collective est proposée ;
- Lors de situations d'absences prolongées d'AMF, des solutions d'accueil temporaires ont été trouvées avec d'autres AMF, mais également avec les structures collectives, aussi bien en UAPE qu'en crèches.

Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (CJLT) & travail social de proximité

La Baraka est ouverte du lundi au vendredi après l'école en périodes scolaires, ainsi que pendant certaines périodes de vacances scolaires, aux jeunes de la 7P à la 11S.

Les inscriptions sont au beau fixe. Au 31.12.2023, ce sont 142 jeunes inscrits.

La belle collaboration se poursuit avec Siro Balestra, Travailleur Social de Proximité de Terre Sainte. Ce dernier assure notamment une permanence Jeunes Adultes dans les locaux de la Baraka (CJLT) une fois par semaine. Son rapport d'activité 2023 est disponible sur le site internet de l'APEJ, <https://apej.ch/tsp/>.

A noter encore le Sport Libre, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, qui a lieu le vendredi soir d'octobre à mars, dans la salle de Gymnastique de Commugny.

Centre d'Animations de Vacances (CAV)

Pour rappel, les Unités d'accueil pour écoliers sont à ce jour fermées pendant les vacances scolaires. Le CAV offre donc une alternative de garde précieuse aux parents qui travaillent, aussi bien qu'une offre de loisirs pour d'autres.

Le CAV a été ouvert 4 semaines sur deux sites ; les plus jeunes ont été accueillis à Crans, les plus grands à Mies.

A la différence des autres principaux types d'accueils proposés par l'APEJ (UAPE, crèches et AMF), le Centre d'Animations de Vacances n'est pas subventionné par le canton ou les communes ; le tarif est donc forfaitaire (ni rabais fratrie, ni en fonction des revenus).

Principaux partenaires externes en lien avec l'accueil de jour

FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants

La loi sur l'accueil de jour (LAJE) vise à développer une offre suffisante de places d'accueil et à organiser son financement. Elle institue la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), organe de reconnaissance et de subventionnement.

Le subventionnement ordinaire FAJE concerne un subventionnement de 32 % de la masse salariale pour les 3 types d'accueil que sont les structures collectives parascolaires primaires, les structures collectives préscolaires et l'accueil en milieu familial. Les acomptes perçus se basent sur les chiffres du budget, puis un décompte est fait N+1 sur la base des comptes.

La FAJE octroie aux structures collectives (préscolaires et parascolaires) d'autres subventions spécifiques :

- Coordination à l'inclusion – subventionnement de la masse salariale d'un-e chargée à l'inclusion engagée au niveau du réseau. Compte tenu du nombre de places offertes en 2023, CHF 50'000.- ont été touchés, ainsi que CHF 10'000.- de correctif pour 2022 (en plus des CHF 40'000.- perçus en 2022) ;
- Subventionnement pour le personnel en formation ;
- Subventionnement en lien avec l'adhésion à la Convention Collective de Travail Enfance ;

- Aide au démarrage – subventionnement lié à la création de places d'accueil collectives supplémentaires ;
- Aide à la pierre – subventionnement lié à la construction de nouvelles structures ou agrandissements conséquents ;

Enfin, comme en novembre 2022, la FAJE a reconduit une action de réduction de la contribution parentale en novembre 2023, en subventionnant le 20% de leur facture mensuelle. L'APEJ a octroyé le rabais exceptionnel et facturé à la FAJE le montant correspondant aux rabais octroyés (imputations 712/714/715.4510.4). Notons déjà que la FAJE a communiqué sur la reconduction de cette action en 2024.

OAJE, Office pour l'Accueil de jour des enfants

L'OAJE est l'organe de surveillance des structures d'accueil collectif (UAPE et crèches). Elle délivre l'autorisation d'exploiter nécessaire à l'exploitation de la structure, lors de l'ouverture de celles -ci, lors d'un changement de responsable ou encore lors de la modification des capacités d'accueil.

Nous avons en 2023 été en contact avec l'OAJE à de nombreuses reprises, que ce soit avec l'augmentation de la capacité d'accueil des UAPE, pour le projet d'agrandissement de l'école et de l'UAPE de Mies (c.f. préavis 06/2023), pour la reprise de la crèche Easy Kids, ainsi que pour les modifications d'autorisations d'exploiter par suite de nouveaux engagements aux postes des responsables de structures préscolaires.

Pradervand – prestataire repas des structures préscolaires

Les repas et goûters des structures d'accueil préscolaires sont produits par la Boucherie Gilles Pradervand à Nyon et livrés quotidiennement en liaison chaude et froide aux structures.

Compass – prestataire repas des structures parascolaires

Les repas et goûters des structures d'accueil parascolaires sont produits par Compass dans la cuisine du Collège des Rojalets à Coppet et livrés quotidiennement en liaison chaude et froide aux structures.

Les éventuels restes non servis aux enfants sont récupérés pour être transformés en BioGaze.

Objectifs 2023 et à venir

L'objectif principal de 2022 était la révision du règlement du personnel et l'adhésion à la CCT Enfance. En 2023 c'est donc selon ces nouvelles règles que les conditions de travail ont été régies.

L'objectif général formulé pour 2023 était de poursuivre les réflexions en lien avec la planification 2020-2040 des infrastructures scolaires, parascolaires et préscolaires afin de faire face à l'évolution démographique, ainsi qu'au besoin des parents de pouvoir s'appuyer sur les structures d'accueil de jour pour leur permettre de concilier travail – famille.

Avec la reprise de la crèche Easy Kids, ainsi que l'approbation du préavis relatif à l'agrandissement de l'école et de l'UAPE de Mies, l'objectif est partiellement atteint et à poursuivre.

En 2024, le Comité de direction poursuit sa mission de développer des prestations de qualité aux enfants et famille de Terre Sainte, au juste prix pour les Communes. En particulier, le CODIR va s'atteler :

- Au suivi des projets de constructions mandatés à Arsco SA.
- A poursuivre les discussions avec Arsco SA, ainsi qu'avec les communes du Pôle de Centre, Coppet et Commugny, dans le but de planifier des nouvelles constructions scolaires et parascolaires nécessaires.
- A étudier les opportunités d'implantation de structures collectives, crèches en particulier, en fonction des espaces disponibles ou d'éventuelles constructions dans les Communes.
- A étudier, pour l'accueil parascolaire, l'ouverture pendant les vacances et soumettre un projet au Conseil Intercommunal.
- A présenter à la FAJE un dossier de reconnaissance du réseau pour 2025-2030, démontrant comment l'APEJ prévoit de combler le besoin de places d'accueil de jour et ainsi atteindre l'objectif chiffré par la FAJE en termes de nombre de places à créer d'ici 2030.
- Dans le contexte de pénurie de personnel éducatif, continuer à encourager les collaborateurs à se former et mener une réflexion sur les grilles salariales.

En conclusion, si l'année 2023 a été chargée, il semble que 2024 ne le soit pas moins.

Pour l'APEJ :

Stéphanie EMERY

Présidente

Mélanie GRAS

Directrice

